

Conseils sur ouvrage et revue

Par **Clément Passe-Partout**, le **18/07/2015** à **23:46**

Bonsoir à tous,

J'aurais quelques questions à vous poser, et même, une confirmation.

Je rentre à la rentrée en Master 1 de Droit public, en conséquence, je me pose la question des manuels dont je vais avoir besoin.

Pour faire simple, pour ce qui est du S1, j'ai choisi en matière à TD le contentieux administratif, et le droit public des activités économiques et Droit de l'urbanisme sans TD.

Vais-je avoir besoin d'un CJA, d'un GACA ou même, d'un code de l'urbanisme ?

D'ailleurs, j'ai vu qu'une nouvelle édition du GAJA allait sortir (prévisible compte tenu des derniers revirements de jurisprudence), est-ce utile pour moi d'en racheter un ?

Pareillement, je me pose des questions concernant les revues juridiques. J'ai vu que des tarifs étudiants existaient. Est-ce utile pour moi de m'y abonner ?

J'ai du mal à lire les revues numériquement, je suis un adepte du papier, et si je dois imprimer tous les numéros, par exemple, de l'AJDA, ça risque de ne pas être donné ?

Ou bien, je perpétue à essayer de continuer sur papier ?

Parce que, d'un côté, je me dis que surement je prendrais plus plaisir à lire des revues juridiques, sur papier, notamment l'AJDA. Et j'imagine, qu'en plus, c'est pas perdu. Mais bon, naturellement, je m'interroge, surtout que ça demande quand même un investissement !

Je vous remercie en avance de vos réponses futures !

Par **bulle**, le **19/07/2015** à **08:51**

Bonjour,

[citation]Je rentre à la rentrée en Master 1 de Droit public, en conséquence, je me pose la question des manuels dont je vais avoir besoin.

Pour faire simple, pour ce qui est du S1, j'ai choisi en matière à TD le contentieux administratif, et le droit public des activités économiques et Droit de l'urbanisme sans TD.

Vais-je avoir besoin d'un CJA, d'un GACA ou même, d'un code de l'urbanisme ?

D'ailleurs, j'ai vu qu'une nouvelle édition du GAJA allait sortir (prévisible compte tenu des

derniers revirements de jurisprudence), est-ce utile pour moi d'en racheter un ? [/citation]

Dans le doute, je pense que le mieux est d'attendre que vos cours commencent afin que vous puissiez avoir des conseils de la part de vos profs pour savoir ce qui vous sera indispensable comme manuel.

Par ailleurs, il faut bien penser que tous ces ouvrages sont empruntables ou consultables à la bibliothèque avant d'envisager un achat.

[citation]Pareillement, je me pose des questions concernant les revues juridiques. J'ai vu que des tarifs étudiants existaient. Est-ce utile pour moi de m'y abonner ?

J'ai du mal à lire les revues numériquement, je suis un adepte du papier, et si je dois imprimer tous les numéros, par exemple, de l'AJDA, ça risque de ne pas être donné ?

Ou bien, je perpétue à essayer de continuer sur papier ? [/citation]

Effectivement, ces revues sont très chères même si vous pouvez bénéficier d'un tarif étudiant. Vous pourrez très probablement trouver ces revues à la bibliothèque en format papier. Certes, vous ne pourrez pas les emprunter mais ça ne vous coûtera pas un bras [smile3]

Par **Clément Passe-Partout**, le **19/07/2015 à 11:48**

Merci pour votre réponse.

Oui, effectivement, ces manuels sont évidemment empruntable à la BU, mais il est vrai que je suis du genre à préférer travailler sur mes propres manuels. (Ne me demandez pas pourquoi, je ne me l'explique pas).

Je préférerais demander un avis pour l'histoire des revues, mais je suis bien d'accord !
Puis dans le pire des cas, il y'a le format numérique, également !